

# POLE départemental BOIS de VARENNES-SUR-ALLIER

Suite à la fermeture de la base militaire DA277 fin 2015, le territoire de Varennes-sur-Allier bénéficie de la mise en œuvre d'un Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD) qui doit permettre de relancer l'activité économique et de recréer des emplois pérennes sur le site et sur l'ensemble du territoire.

La Commune de Varennes-sur-Allier et la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire ont créé une Société Publique Locale, la SPL277, à qui elles ont confié la mise en œuvre de ce contrat de redynamisation.

Le CRSD prévoit plusieurs actions dont la constitution d'un **Pôle Départemental Bois**, bois-énergie, énergies renouvelables, bois-bâtiment, éco-construction et rénovation énergétique qui doit se traduire notamment par :

- Une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat sur le territoire de la Communauté de Communes
- Un chantier démonstrateur
- Un lieu d'émergence et d'interconnexion de nouvelles dynamiques territoriales (tiers-lieu)
- Le développement de la filière bois énergie
- Un volet formation

Ce projet s'appuie sur les actions déjà menées sur le territoire de l'Allier, notamment par le CEEA, pilotées par l'association interprofessionnelle Vivier-Bois Massif Central sur les chaînes de valeur de la filière bois.

Il se réalisera en partenariat avec la Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire, le département de l'Allier, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Commissariat du Massif Central, l'ADEME et l'Europe. La Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Allier, la Fédération française du bâtiment et des travaux publics de l'Allier et la Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment sont également parties prenantes de ce projet.

Le **29 mai 2017**, une réunion d'information permettra de mobiliser les acteurs professionnels et artisans de la filière afin de leur présenter l'ensemble du projet de Pôle Départemental Bois et notamment les deux premiers volets : plateforme de rénovation énergétique de l'habitat et chantier bâtiment démonstrateur.



Vue aérienne du site devenu EcoCentre de Varennes-sur-Allier : 70 000 m<sup>2</sup> couverts sur 27 hectares

# 1 Plateforme de rénovation énergétique de l'habitat

La Communauté de Communes Entr'Allier Besbre et Loire souhaite mettre en place une nouvelle politique Habitat à l'échelle de son territoire en complément des dispositifs existants, dans l'objectif d'accompagner au mieux les habitants dans leurs projets de rénovation mais également pour conforter les entreprises locales du secteur de la rénovation.

Pour atteindre ces objectifs la Communauté de Communes réfléchit à la création d'une plateforme de rénovation énergétique afin de :

- Mobiliser l'ensemble des acteurs pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique des logements du territoire en cohérence avec les objectifs nationaux ;
- Stimuler la demande en travaux de rénovation des particuliers et faciliter leur passage à l'acte ;
- Contribuer à la structuration de l'offre des professionnels du bâtiment et à leur qualification.

## 2 Bâtiment «Démonstrateur »

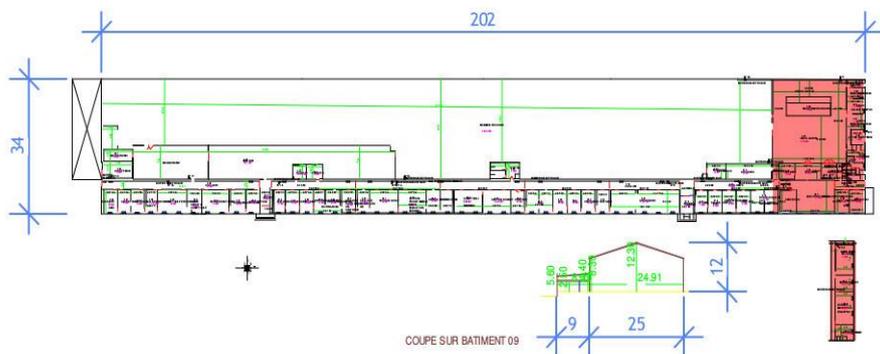
Le site de l'ex DA 277, devenu l'EcoCentre de Varennes-sur-Allier possède 30 bâtiments qui représentent une surface de 70 000m<sup>2</sup> couverts. Parmi ces bâtiments, le n°9 (photo ci-contre) a pour vocation d'accueillir sur plus de 6600m<sup>2</sup> un hôtel d'entreprises artisanales et industrielles. Il doit pour cela faire l'objet d'un chantier de rénovation/réhabilitation qui sera l'occasion d'en faire un chantier démonstrateur.



Ce projet s'intègre dans une démarche pilotée par le Massif Central dans le cadre de ses actions au profit de la valorisation des ressources locales, et notamment de la filière bois, et doit dans ce cadre être un bâtiment innovant non seulement du point de vue des techniques employées mais surtout dans la démarche de conception :

- La conception doit être co-réalisée par tous les acteurs de la construction (architectes, entreprises, usagers),
- Elle doit prendre en compte l'ensemble du cycle de vie du bâtiment,
- L'Analyse Fonctionnelle sera utilisée pour aider à la définition des besoins et réponses architecturales.

Ce projet est innovant dans son approche : il doit être l'occasion de démontrer la faisabilité d'une rénovation énergétique d'un bâtiment ancien à vocation industrielle ou artisanale privilégiant l'utilisation du bois et des matériaux biosourcés tout en restant dans des prix compatibles du marché de la location d'immobilier d'entreprises locales.



Ce chantier concerne la réhabilitation d'une première tranche du bâtiment (400m<sup>2</sup> d'atelier, plus une partie bureaux) et l'opération doit pouvoir se dupliquer sur les autres tranches de manière modulaire et évolutive.

Il est prévu que cette première tranche puisse devenir le Tiers-lieu du Pôle Bois de Varennes-sur-Allier.

### 3 Lieu d'émergence / Tiers-lieu

#### 3.1 Définition d'un tiers-lieu

Le tiers-lieu est un espace physique prévu pour accueillir une communauté afin de permettre à celle-ci de partager librement ressources, compétences et savoirs. Le terme fait référence aux environnements sociaux se distinguant des deux principaux lieux que sont la maison et le travail.

On peut rapprocher cette définition de lieux habituels (comme les cafés, les MJC, les bibliothèques) mais parmi les éléments qui distinguent les tiers-lieux de ces lieux de services habituels on peut noter :

- La notion d'ancrage physique ou le sentiment d'appartenance à une communauté incarnée dans un lieu physique donné,
- L'émergence de projets collectifs ou d'initiatives d'innovation sociale permettant de créer et conserver de la valeur sur les territoires,
- La rencontre de publics qui n'ont pas forcément vocation à se croiser.

En pratique on classe dans les tiers-lieux de nombreux espaces différents dont les Makerspaces, Fablabs, Hackerspaces et espaces de coworking.

#### 3.2 Le tiers-lieu du Pôle Bois de Varennes

Il est prévu que la première tranche de réhabilitation du bâtiment abrite un tiers-lieu composé de :

- Un espace de coworking, lieu permettant à des indépendants, des salariés, des étudiants, des universitaires, des salariés en formation, des habitants et des créateurs d'entreprise de travailler dans un espace partagé en mutualisant les moyens (mobiliers, salles de réunion, matériel informatique et bureautique, conciergerie, réseau numérique). Une animation du lieu permettra en outre de dynamiser les échanges et de faire émerger des partenariats et synergies entre coworkers.
- Un fablab, laboratoire de fabrication, tourné vers la filière bois. Dans cette espace seront mis à disposition des entreprises et des particuliers des machines numériques et un accompagnement pour permettre le prototypage et la concrétisation des idées.

Ces deux espaces seront dans le même bâtiment, et les utilisateurs de l'un pourront profiter de l'autre. L'idée derrière ce projet est que la rencontre d'utilisateurs différents, le partage des connaissances et des

moyens permettra de favoriser localement la création d'activité, la montée en compétence des professionnels et des particuliers et l'ancrage au territoire. Ces dynamiques ont déjà fait leurs preuves dans d'autres tiers-lieux comme par exemple le Fablab Artilect à Toulouse ou Les Ateliers à Castres.

## 4 Bois énergie

Dans le cadre du programme Massif Central et en partenariat avec Vivier Bois Massif Central qui coordonne cette action sur plusieurs territoires du Massif Central, le Pôle Bois souhaite aussi s'engager au profit du développement de la filière Bois Énergie locale :

- Mise en relation des différents acteurs de la filière,
- Études/actions sur les modèles économiques depuis la production forestière jusqu'aux entreprises d'installation de chauffage (question des groupements d'entreprises et d'artisans),
- Montée en compétence de l'ensemble de la filière notamment sur les points de faiblesse déjà identifiés :
  - Qualité du combustible (bois bûche et plaquette) et certification
  - Quantification/mesure de l'énergie contenue dans le combustible plaquettes
  - Dimensionnement des installations en amont du projet avec une vision globale
  - Maintenance et entretien des installations après la pose.

## 5 La formation des professionnels

Il est également envisagé de développer un programme permettant de favoriser les actions de formations à destination des professionnels du secteur de la construction au sens large et de la rénovation énergétique en particulier.

Ces actions pourraient notamment prendre la forme de formation sur chantiers ou en situation de travail pour développer progressivement de nouveaux modes de formation en s'appuyant sur :

- Les savoir-faire développés par les professionnels
- Les situations de travail
- Les méthodes actives (échanges d'expériences, analyses de pratiques, ...)

Les intérêts de ce programme seraient notamment :

- Accroître le taux d'accès à la formation des salariés des TPE/PME, et de leurs dirigeants : la formation en situation peut répondre, sous conditions, à la difficulté de remplacement de la personne partie en formation
- La pédagogie se base en premier sur le savoir-faire des professionnels.
- Les besoins réels du chantier sélectionnent les compétences demandées, et donc celles à acquérir individuellement et collectivement

Ce programme sera guidé par quatre priorités :

- L'identification des marchés permettant à la formation en situation de travail d'être déployée sur les territoires



- L'appui privilégié sur des professionnels en situation d'activité pour être formateurs et essaïmer en situation de travail
- L'innovation pédagogique pour renouveler les référentiels de formation encore trop souvent empruntés au modèle transmissif (modèle académique de formation en salle, en dehors de la situation de travail)
- La simplification des circuits administratifs pour la prise en charge des formations (réforme en cours portant sur la formation professionnelle) et l'optimisation financière des coûts de formation sur chantier de manière à permettre une prise en charge à 100 % par les OPCA.

## 6 Synergies au sein du Pôle Bois

La réussite du Pôle départemental Bois de Varennes-sur-Allier viendra de la complémentarité et de la cohérence des différentes actions présentées ci-dessus au profit de l'ensemble des acteurs de la filière.

D'une part, les habitants du territoire bénéficieront d'un niveau d'accompagnement unique (conseils et financements) pour diminuer la consommation énergétique de leur logements, stimulant ainsi le marché accessible aux professionnels qui d'autre part, pourront profiter de la dynamique engagée et des actions de formation leur permettant de conforter leurs savoir-faire.

Ainsi, tous les acteurs du territoire impliqués dans la filière bois auront à y gagner par les synergies qui s'y créeront :

- Le chantier bâtiment démonstrateur sera un support d'expérimentation depuis sa conception jusqu'à sa réalisation. Il permettra de documenter et valider des hypothèses et solutions techniques tant sur les techniques constructives de rénovation que sur les modes de chauffage. Les entreprises pourront donc s'appuyer sur cette démarche pour leur montée en compétence.
- Une fois en fonctionnement, le Fablab sera un autre lieu d'expérimentation ouvert à la fois aux entreprises, aux universitaires et aux particuliers permettant de développer de nouvelles solutions et la rencontre de différents publics.
- L'espace de coworking, l'hôtel d'entreprises et les bâtiments existant permettront d'accueillir de nouvelles activités professionnelles : travailleurs indépendants, salariés en télétravail, chefs d'entreprises ; et faciliteront les rencontres et les échanges.
- Les particuliers bénéficieront d'un accompagnement sur le plan technique et financier grâce à la plateforme de rénovation énergétique et seront redirigés vers les entreprises de la filière,
- Les entreprises pourront bénéficier du dynamisme de la filière et mieux répondre aux besoins grâce à la stimulation du marché et aux échanges autour des usages rendu possibles par le lieu.

### Contact :

**Matthieu DUPONT de DINECHIN, Animateur du Pôle Bois**

matthieu.dupont@spl277.com

EcoCentre de Varennes-sur-Allier

23 rue Marius Courteix – 03150 Varennes-sur-Allier

